Vol. XLI — Saint-Boniface, Manitoba, Mercredi, 27 Mars 1912. — No. 21

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
États-Unis 1.50
Europe 2.00

TARIF DES ANNONCES
...12 cents
...6

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TÉLÉPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, doivent être adressées:

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

L'Assemblee du 13 Mars a Winnipeg

1ERE RÉSOLUTION

Attendu que 1o , le peuple du Canada, par ses représentants au Parlement, a acquis par achat de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le territoire situé entre le lac Supérieur et les Montagnes Rocheuses d'un côté et de l'autre, de la 49ième parallèle de latitude, jusqu'aux régions arctiques, et

Attendu que 2o., en 1870, environ 14,000 milles carrés de ce territoire ont été érigés en Province, pour constituer la Province du Manitoba, par un Acte passé par le gouvernement fédéral, connu sous le nom d'Acte du Manitoba lequel Acte contient des stipulations ayant en vue le maintien d'écoles séparées dans la Province du Manitoba, nouvellement formée, et

Attendu 3o., qu'en 1875, le Parlement du Canada, avec le concours des deux partis politiques, a passé l'Acte connu sous le nom d'Acte des Territoires du Nord-Ouest dans lequel est incluse une clause concernant l'éducation pour garantir à la minorité le droit à des écoles séparées dans la partie restante de ce territoire, et

Attendu 4o qu'en 1876, le même Parlement a passé l'Acte du Keewatin, créant un territoire séparé, de la partie Est des Territoires du Nord-Ouest, connue sous le nom de District de Keewatin, lequel Acte pourvoit à ce que les lois alors en force dans les Territoires du Nord-Ouest, "resteraient en force dans le district de Keewatin, jusqu'à ce qu'elles soient changées," et

Attendu 5o., que cette disposition de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, garantissant des droits à la minorité, en matière d'éducation, n'a jamais été changée ou rappelée, et maintenant conserve sa force dans le District de Keewatin, comme dans les autres parties des Territoires du Nord-Ouest, et

Attendu 6o., qu'en 1881, la Province du Manitoba a été agrandie par un Acte du Parlement fédéral; lequel ajouta à cette Province une grande étendue de territoire du District de Keewatin, dans les Territoires du Nord-Ouest, et

Attendu 7o , que par acte du Parlement il était stipulé que les commissaires du Yukon en conseil pourraient passer toutes les ordonnances nécessaires relativement à l'éducation, et aussi que la minorité des contribuables dans ce territoire pourraient établir des écoles séparées, et que dans ce cas, les contribuables de la minorité n'auraient pas d'autres taxes à payer que celles qu'ils se seraient imposées eux-mêmes pour le soutien de leurs écoles séparées, et

Attendu 8o., qu'en 1905, lors de la formation des deux nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, le Parlement de la Puissance, a incorporé dans la constitution de ces Provinces, le principe des écoles séparées tel que pourvu par l'Acte de 1875 concernant les Territoires du Nord-Ouest, et

Attendu 9o , que la Province du Manitoba, pendant des années a réclamé du gouvernement de la Puissance, le droit d'être traitée à l'égale des autres Provinces de la Puissance et en particulier, comme les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

C'est pourquoi, qu'il soit résolu: Que cette assemblé représentant les Catholiques laïques de toutes les nationalités de la Province du Manitoba, déclare ce qui suit:

1o. Que par l'Acte du Manitoba de 1870 et par l'Acte des Territoires du Nord-Ouest de 1875, il est clair et évident que la minorité, catholique ou protestante à droit à des écoles séparées dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

2o Que la garantie donnée par l'Acte des Territoires du Nord-Ouest de 1875, en matière d'éducation n'a pas été annulée par l'Acte de 1876 créant le District de Keewatin, et que le droit légal à des écoles séparées dans cette partie des Territoires du Nord-Ouest, connu sous le nom de District de Keewatin, existe maintenant, comme il existait avant le passage de l'Acte de 1876

3o. Que cette garantie devrait être respectée dans la disposition de toute partie du Territoire à laquelle s'applique maintenant l'Acte de 1875.

4o. Et que nous regardons le transfert d'une partie de ce territoire, sans une stipulation pour perpétuer la garantie de 1875, comme une violation des droits de la minorité, soit catholique ou protestante.

5o. Et nous demandons au moins des droits égaux à ceux de nos coréligionnaires de l'Alberta et de la Saskatchewan.

6o: Et nous protestons contre tel Acte de transfert, non seulement comme étant une violation de nos droits, mais aussi comme une violation du contrat de Fédération.

7o. Et que cette résolution soit imprimée et qu'un exemplaire soit adressée au Gouverneur-Général du Canada, aux membres de la Chambre des Communes et du Sénat du Canada, aux membres de la Législature du Manitoba et aux journaux.

2ÈME RÉSOLUTION

Attendu qu'une opinion s'est formée au dehors et dans plusieurs endroits du Canada, que le règlement de la question scolaire de 1897 donne satisfaction à la minorité catholique du Manitoba,

Et attendu qu'une telle opinion est fausse et erronée,

Et attendu que les catholiques laïques de toutes les nationalités de la Province du Manitoba réunis en assemblée ont cru expédient d'exposer clairement la position telle qu'elle est.

Il est en conséquence resolu:

1o Que nous ne pouvons accepter et que nous n'acceptons pas un système d'éducation duquel l'enseignement religieux est banni.

2o. Que nous croyons que l'édifice social doit être basé sur une saine moralité, laquelle ne peut exister sans un enseignement religieux convenable dans les écoles.

3o. Que cette croyance chez nous équivaut à une conviction religieuse, comme cela est bien démontré par les sacrifices que se sont imposés les catholiques de Winnipeg pour leurs écoles catholiques. Ils ont dû dépenser environ $275,000 pour leurs établissments scolaires, dont le maintien leur coûte environ $30,000.00 par année. Ils donnent ainsi l'éducation à 1,300 enfants. Ils ont en sus à payer leur part de la taxe pour les écoles publiques, soit environ $60,000.00 par année.

4o. Que nous avons droit à des écoles séparées en vertu de la constitution tel qu'interprétée par les Lords du Conseil Privé.

5o. Que l'esprit qui anime les différentes dispositions législatives, comprenant la constitution du Canada et de la plupart des Provinces, est un esprit de conciliatien et de compromis, ayant en vue la protection des intérêts de l'éducation des minorités soit catholiques soit protestantes, comme cela est bien démontré par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord l'Acte du Manitoba de 1870, l'Acte des Territoires du Nord-Ouest de 1875, l'Acte du Yukon, les Actes de l'Alberta et de la Saskatchewan de 1905.

7o Que cette convention parlant au nom des catholiques laïques du Manitoba, se déclare prête à accepter, comme solution de cette question tant controversée, les dispositions scolaires ayant cours dans l'Alberta et la Saskatchewan, et comprises dans l'Acte de 1905.

8o. Que cette résolution soit imprimée et qu'un exemplaire en soit adressé au Gouverneur Général du Canada, aux membres de la Chambre des Communes et du Sénat du Canada, aux membres des Législatures des différentes Provinces et aux journaux.

Note de la Rédaction

Nous avons cru de notre devoir de reproduire ces résolutions, adoptées par l'assemblée de catholiques tenue à Winnipeg le 13 du courant.

Nous devons faire cette réserve expresse que nous ne pouvons considérer comme saines et adéquates les clauses où l'on se déclare prêts à accepter *comme solution de cette question tant controversée, les dispositions scolaires ayant cours dans l'Alberta et la Saskatchewan*, et comprises dans l'Acte de 1905.

Nous croyons à l'absolue nécessité de négocier plus que jamais avec une sage prudence —qui n'exclut pas la fermeté— mais nous croyons à la nécessité non moins absolue de ne pas engager l'avenir par des acceptations qui n'ont pas leur raison d'être—et que personne ne demande.

Nous faisons cette remarque afin qu'il n'y ait pas d'équivoque dans les rangs, et qu'on sache dès maintenant quelle attitude nous entendons tenir.

Une Constatation Tardive

La *North West Review* trouve que dans l'intérêt de la bonne entente, M. Bernier n'aurait pas dû prendre M. Molloy à partie dans son discours à la Législature.

Il est extraordinaire que la *North West Review* n'ait pas trouvé cela lorsque M. Molloy, un libéral, a attaqué M. Bernier, sans la moindre provocation. Ça lui vient, comme ça, seulement quand M. Bernier use de son droit de réponse.

Nenni, Messieurs!

La Convention de la Societe du "Parler Francais"

La Convention de la Section Manitobaine du Parler français a réuni à Saint-Boniface, mercredi dernier, un grand nombre de prêtres et de laïques du diocèse.

Les séances ont eu lieu au Collège de Saint-Boniface.

On y a traité des graves questions qui nous confrontent en ce moment. Toutefois l'objet principal de la convention a été, pour nous servir de l'expression de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, d'assurer le succès de notre contribution au congrès de juin prochain à Québec.

Mgr l'Archevêque a adressé plusieurs fois la parole à la convention au cours de la journée; et cette parole fut toute empreinte de sagesse.

Sa Grandeur Mgr Mathieu assistait aussi à la convention. L'éminent évêque de Régina nous a fait une allocution si heureuse et si suave à la fois qu'elle a arraché d'enthousiastes applaudissements à l'auditoire. Nous en donnons plus bas un résumé.

Mgr Dugas était aussi au nombre des conventionnistes.

L'hon. juge Prendergast, président de la Section manitobaine du Parler Français étant absent de la ville, (retenu par ses devoirs judiciaires au Portage-la Prairie), c'est Son Honneur le juge Prud'homme qui dirigea les travaux de la matinée.

M. l'abbé Denys Lamy rendit compte à la Convention de ce qui avait été fait jusqu'ici à St-Boniface comme préparation au Congrès de Québec. Il fit aux congressistes un chaleureux appel afin que notre section fasse bonne figure au milieu de toutes les autres lors de ce grand événement. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque souligna particulièrement l'à-propos de cet appel.

M. Noël Bernier exposa brièvement à l'auditoire le projet de la Société Historique de Saint-Boniface d'élever un monument à LaVérendrye.

Son Honneur le juge Prud'homme présenta un travail élaboré sur la situation juridique du français dans l'Ouest. Le savant magistrat fut écouté avec un intérêt intense et voulut bien répondre aux questions nombreuses qui lui furent posées.

La séance fut close par Sa Grandeur Mgr Mathieu.

DISCOURS DE MGR MATHIEU

Dans les anciennes familles des vieux pays, il existait autrefois, dit Mgr Mathieu, une coutume vénérable, et bien touchante On conservait avec un religieux respect les traditions des temps passés et les coutumes des ancêtres. Lorsque les enfants étaient devenus grands, ils aimaient à redire à leur postérité ce qu'ils avaient appris de leurs pères. Ainsi se transmettaient de génération en génération de riches trésors de souvenirs qui maintenaient l'esprit et les généreuses pensées des temps ancieus.

Nous aussi, nous voulons imiter cette louable coutume. C'est pourquoi de temps en temps nous jetons les yeux vers les anciennes générations. Personne n'eut jamais plus que nous l'avantage, le bonheur et le droit de recueillir de glorieux souvenirs. Nous sommes d'une race royale. Les noblas pensées et les généreux sentiments ne sont pas rares dans les pages de notre histoire. De glorieux lauriers enguirlandent les armes de nos pères et leur mémoire est auréolée d'honneur et d'héroïsme.

C'est un peu beaucoup pour glorifier ce passé et en dégager les fortes leçons qui en découlent que les Canadiens-français veulent, cette année, se rencontrer, se voir, se réunir, afin de se mieux connaître, de trouver les moyens de devenir meilleurs, plus amis, plus forts, plus capables d'imiter leurs ancêtres et de se rendre dignes d'eux. Nos concitoyens d'autre origine ne sauraient légitimement prendre ombrage de ces réunions qui ne peuvent servir qu'à nous rendre plus utiles à notre pays, ce pays que nous aimons tant et que nous avons plus que tout autre raison d'aimer.

Il nous est, assurément, impossible d'oublier notre antique filiation, mais si nous gardons pieusement la mémoire de ceux qui furent nos pères dans la foi et dans la langue, nous demeurons aussi fermement attachés aux conditions présentes de notre vie nationale et nous sommes heureux de l'état social que Dieu lui-même a donné à nos pères en reconnaissance de leurs mérites et de leurs vertus C'est là une vérité que nous ne saurions trop travailler à faire connaître à un trop grand nombre de nos concitoyens malheureusement imbus de préjugés à notre endroit.

Cette vérité, le roi Edouard, de si bonne mémoire, la connaissait. Il y a quelques années, un des hommes les plus éminents de l'Angleterre, venait visiter notre cher Canada. Avant de partir, il alla saluer son Souverain et lui dit qu'il étudierait d'une manière particulière le tempérament et les sentiments vrais des Canadiens-français, qu'il verrait s'ils étaient réellement et sincèrement de fidèles sujets de Sa Majesté. Le roi sourit et lui répondit: "Ne perdez pas votre temps dans la province de Québec. Ces Canadiens-français des bords du Saint-Laurent, je les connais. Ce sont les meilleurs et les plus fidèles sujets de l'Empire."

Le roi actuel, à sa dernière visite au Canada, me demandait si les Canadiens français étaient satisfaits de leur sort.—"Ils sont plus attachés à l'Angleterre", lui répondis-je", que les Anglais protestants. Leur propre intérêt est la raison de cet attachement. Ils vivent heureux à l'ombre du drapeau britannique et ils sont prêts à se battre comme des lions pour le défendre. Votre Altesse ne trouvera pas dans la province de Québec un seul homme qui désire l'annexion aux Etats-Unis, tandis qu'elle peut en trouver facilement dans les provinces maritimes, dans l'Ontario et dans l'Ouest".

Cette vérité, répétons-la souvent, redisons-la à ceux avec qui nous venons en contact, afin qu'elle se répande et qu'on finisse par nous donner partout crédit de notre inaltérable loyauté à l'Angleterre, à qui nous avons plus d'une fois conservé le Canada, le plus beau joyau de sa couronne.

Au moment où la France, aveuglée par les écrits d'un Voltaire et d'un Rousseau, pervertie par les sophismes de ses philosophes, allait renier l'Eglise et chasser Jésus de ses temples pour y faire régner la déesse Raison, la Providence nous fit passer sous la domination d'une nation plus froide, mais plus calme; moins ouverte aux idées sublimes, mais plus capable de nous donner la liberté.

Cette liberté, que nous avons acquise au prix de luttes longues et pénibles, nous donne le droit de parler notre langue. D'où nous incombe le devoir de prendre tous les moyens possibles non seulement pour la conserver mais aussi pour la garder pure de tout alliage. C'est pour remplir ce devoir que nous voulons nous associer à nos frères de la province de Québec et seconder, dans la mesure du possible, le dévouement des organisateurs du Congrès de la langue française Ces assises solennelles qui se tiendront à Québec en juin prochain, méritent toute notre attention. Le zèle que nous déploierons pour y contribuer et en assurer le succès, ne saurait que nous attirer les éloges de tous ceux qui ont assez d'intelligence pour en comprendre la grandeur et en prévoir les heureux effets.

Je vous donne donc rendez-vous à Québec, la ville la plus catholique peut-être, la plus religieuse, et partant la plus heureuse du monde entier.

Si vous voulez vous former une juste idée de la largeur de vue de ses habitants, je vous invite à contempler sur l'une des plus belles places de la vieille capitale un monument qui décida du sort de la colonie, Vous lirez la touchante inscription gravée sur le piédestal et vous constaterez que le monument est élevé en l'honneur de Wolfe et Montcalm, au vainqueur et au vaincu. On a voulu enlever leurs noms dans une gloire commune parce que leur courage et leur mort étaient dignes de la même admiration.

J'exprime le vœu,—et ce vœu est vôtre, j'en suis sûr,—que ces sentiments de louable fraternité existent dans toutes les provinces du Canada et fassent battre les cœurs de tous ceux qui habitent notre cher et beau pays. Puisse ce vœu se réaliser! Puisse chaque citoyen respecter les droits de son voisin et contribuer ainsi au bonheur de tous!

* * *

La séance de l'après-midi fut présidée par M. Joseph Baril, vice-président de la Section Manitobaine du Parler Français.

Cette séance a été longue et importante. M. Adrien C. Potvin l'ouvrit par un substantiel

A suivre sur la 2me page

RESOLUTIONS

ADOPTEES A LA CONVENTION DE MERCREDI A SAINT-BONIFACE

I Le Congrès de Québec.

Les représentants de l'élément français du Manitoba, réunis en convention, convoquée par la Section manitobaine de la Société du Parler français au Canada, résolvent:

a) Qu'ils adhèrent de tout cœur à la manifestation du Congrès de la langue française en Amérique, qui aura lieu à Québec du 24 au 30 juin prochain.

b) Qu'ils expriment leur inviolable attachement à la langue ancestrale et leur inébranlable détermination de ne reculer devant aucun sacrifice pour conserver à leurs descendants ce précieux héritage qui, avec leur foi, constitue le moyen le plus efficace de conserver leur entité religieuse et nationale et leur caractère distinctif comme groupe français de l'Ouest.

c) Que, pour répondre à l'appel des dévoués organisateurs du Congrès de Québec et leur donner l'assurance de leur cordial appui, ils s'engagent à travailler de toutes leurs forces, chacun dans leur sphère respective, au recrutement des membres et à y intéresser les sociétés nationales dont ils font partie.

d) Qu'ils prient respectueusement Messieurs les Curés de langue française de bien vouloir organiser ce mouvement de recrutement dans leurs paroisses et d'engager fortement leurs paroissiens: hommes, femmes et enfants, à inscrire leurs noms au livre d'or du Congrès.

e) Qu'ils invitent non seulement les individus, mais aussi les collectivités à se faire inscrire sur ce livre d'or, comme les communautés religieuses, les sociétés nationales et les écoles de chaque ville et paroisse.

f) Qu'ils expriment le vœu que chaque société et chaque paroisse déléguent un ou plusieurs représentants au Congrès de Québec, et que ceux-ci se joignent aux pèlerins de Sainte-Anne de Beaupré qui partiront de Regina, de Prince-Albert et de Saint-Boniface.

II La question scolaire

a) Considérant que par la Constitution de la province, l'Acte du Manitoba de 1870, sanctionné par le Parlement impérial, il est expressément pourvu que la langue française tout comme la langue anglaise devra être langue officielle dans la dite province;

b) Considérant que l'Ouest a été découvert et évangélisé par des hommes de race et de langue française;

c) Considérant que la race française a été la première à s'établir dans l'Ouest et constitue encore une partie considérable de la population;

Il est résolu:

a) Que sincèrement attachés à la Constitution de leur pays et à l'Auguste Souverain, qui préside aux destinées de l'Empire Britannique, les loyaux sujets de langue française de Sa Majesté, habitant la province du Manitoba, regrettent que les autorités législatives, à qui ce devoir incombe, aient refusé jusqu'à ce jour de se conformer aux ordres et aux instructions contenus dans la décision du Comité judiciaire du Conseil Privé, relatifs aux droits des Catholiques en matière scolaire, et qu'ils expriment leur détermination ferme et énergique de continuer à réclamer les droits que la loi naturelle, la constitution de la province, la décision susdite et la conscience assurent à la minorité catholique du Manitoba.

b) Qu'ils donnent à S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface l'assurance de leur pleine et entière adhésion à toute direction émanant de son autorité épiscopale sur cette grave et vitale question qui agite le pays depuis 1890.

c) Qu'ils ne cesseront l'agitation constitutionnelle, qu'ils font depuis bientôt vingt-deux ans, que lorsque justice complète leur aura été rendue.

III Le Monument de La Vérendrye.

Considérant que le patriotique projet de l'érection d'un monument à La Vérendrye, le découvreur de l'Ouest, conçu par le regretté Mgr Taché, et récemment repris par la *Société historique de Saint-Boniface*, sous l'inspiration de S. G. Mgr l'Archevêque, mérite tous les encouragements;

Il est résolu que cette convention y adhère de tout cœur et exprime le vœu que le mouvement commencé soit continué discrètement, mais que, pour le moment, tous les efforts de la population française du Manitoba se portent sur le recrutement de membres pour le Congrès de la langue française de Québec.

IV Enseignement bilingue.

Considérant que l'enseignement de la langue française à l'école est le moyen essentiel de conserver notre idiome national,

Il est résolu que cette convention insiste énergiquement sur l'enseignement efficace du français dans nos écoles bilingues, tout en donnant tout le soin nécessaire et désirable à l'étude de l'anglais.

Il est en outre résolu qu'un comité permanent, composé de sept membres, est, par les présentes, constitué pour surveiller l'application dans nos écoles de l'Acte des Ecoles Publiques, aider à la solution des difficultés et suivre de près les amendements au dit acte qui sont ou seront présentés dans l'avenir à l'assemblée législative de Winnipeg, et, au besoin, pour en suggérer à nos députés.

V Fédération Catholique du Manitoba.

Cette convention donne sa cordiale adhésion à la Fédération catholique manitobaine fondée le 13 mars à Winnipeg et elle fera tout en son pouvoir pour l'aider dans son action et ses revendications. Un comité spécial est formé pour s'occuper de la représentation canadienne-française dans cette Fédération.

VI Nouveau Journal français.

Considérant l'absolu nécessité d'un journal français indépendant des partis politiques pour travailler à l'union des nôtres, la convention décide la fondation d'un nouveau journal de langue française qu'elle désire voir publier au *West Canada Publishing Co* à Winnipeg, aux mêmes ateliers que les journaux catholiques anglais, allemand, polonais et ruthène. Un comité est constitué pour mettre au plus tôt sur pied cette œuvre si pressante.

* * *

Les trois comités ci-dessus mentionnés sont autorisés à s'adjoindre, à discrétion, les membres qu'ils jugeront devoir les aider à mener à bien la tâche respective qui leur est confiée.

La Convention

Suite de la 1ère page

travail sur les écoles bilingues de la province.

Comme l'hon. juge Prud'homme l'avait fait dans la matinée M. Potvin offrit de répondre à toute les questions qu'on voudrait lui poser. Plusieurs conventionnistes en profitèrent. Au cours de cette discussion excessivement intéressante M. l'inspecteur Goulet et M. l'abbé Cherrier intervinrent fréquemment et leur expertise en la matière fut précieuse.

Au R. P. Hudon, S. J., avait été confiée la tâche de parler du projet de la Fédération des Catholiques de la province sur le terrain religieux. Le révérend Père avait préparé une conférence remplie de renseignement tous l'ont écoutée avec l'attention que le sujet réclamait. Le conférencier a d'ailleurs mis à l'exposition de la thèse un remarquable talent d'exposition.

Il a développé un plan de groupement des catholiques sur le terrain politique chaque fois que les intérêts religieux le demanderaient. Cette fédération se diviserait en sections: française, anglaise, allemande, galicienne polonaise. Pour aider le mouvement parmi la population française et donner de l'harmonie au travail de la Fédération, le révérend Père a préconisé la fondation d'un nouveau journal français, qui serait publié par la compagnie de la *West Canada* et qui compléterait le cycle des journaux de langues diverses publiés par cette maison.

Cette conférence a donné lieu à une longue discussion à laquelle prirent surtout part M. l'abbé Cherrier, M. le docteur Lachance, M. l'abbé Béliveau, etc.

On nous pardonnera d'être brefs et de mentionner seulement les discours qui ont été prononcés. Des sujets graves ont été traités; cette assemblée composé d'évêques, de prêtres et de laïques venus de partout dans la province a délibéré à peu près à huis-clos.

Nous voulons observer ici la même prudence et nous garder de tous commentaires—, pour le moment.

Nous renvoyons cependant nos lecteurs au texte des résolutions soumises à la convention.

Le Congrès de Quebec

SAINT-CHARLES

La Section manitobaine de la *Société du Parler français au Canada* a commencé sa propagande dans nos campagnes. Elle a débuté à Saint-Charles dimanche soir. Le R. P. Hudon, S. J., le Dr Lachance et l'abbé Lamy ont adressé la parole à la bonne population canadienne-française de la paroisse, qui était venue nombreuse à l'appel du R. P. Gendreau, O. M. I. curé, et qui a donné généreusement pour aider le Congrès.

La séance fut présidée par M. Georges Caron.

Plusieurs curés ont déjà invité des membres de la Section à aller expliquer à leur gens l'oeuvre du Congrès et recruter leurs adhésions.

Nul doute que le livre d'or du Congrès contiendra plusieurs milliers de noms français du Manitoba.

Une Commission du Port

• • •

Le gouvernement fédéral à présente lundi, aux Communes, un bill créant une Commission du Port de Winnipeg et Saint-Boniface.

Le trafic de la rivière Rouge a assez augmenté, dit le gouvernement, pour justifier la nomination de commissaires chargés d'en surveiller et diriger le mouvement.

—On demande un typographe s'adresser immédiatement au MANITOBA.

—On demande un garçon pour apprendre l'imprimerie s'adresser au MANITOBA.

Le doigt de Dieu est là

Voici comment le *Patriote de l'Ouest* apprécie le congrès des Canadiens-français de la Saskatchewan à Duck Lake:

Un succès à tous points de vue, et un succès étonnant: telle est bien l'impression que tous ont remporté de la première convention des catholiques de langue française de la Saskatchewan.

En résumant dans ce seul mot l'oeuvre immense accomplie durant les journées mémorables du 27 et du 28 février à Duck Lake, nous ne faisons que traduire le sentiment unanime de tous les congressistes. C'est le témoignage réconfortant que nous en donnent tout d'abord Nos Seigneurs les évêques, eux qui, par leur présence vénérée au milieu de nous et leur parole si sage et autorisée, ont contribué plus que tout autre à la réalisation de ce succès. C'est le témoignage de tous, et c'est d'ailleurs ce sentiment unanime de l'assemblée qui a fait accueillir avec un enthousiasme indescriptible le projet de nous réunir encore l'an prochain à Régina.

Il fallait vraiment que Dieu lui-même se fut chargé de cette oeuvre dès les commencements pour qu'elle arrivât à des résultats si consolants et si féconds.

Aussi bien, nos actions de grâces les plus vives doiventelles s'adresser à Dieu qui tient tous les coeurs dans sa main et qui daigne se servir des instruments les plus humbles pour la réalisation de ses adorables desseins.

"*Vive le Christ qui aime les Franse!*" doivent s'écrier aujourd'hui tous les catholiques de la Saskatchewan, et nous ajouterons avec S. G. Mgr Mathieu, dans son discours final; *Vivent les Francs qui aime le Christ!*"

Il fallait que ce Congrès fût voulu du bon Dieu, pour conduire ici dans cette modeste ville de Duck Lake, des représentants nombreux de toutes les parties de la Saskatchewan, venus de si loin pour travailler dans un esprit d'union et de charité au maintien d'une cause qui leur est mille fois plus chère que la vie: le maintien de leur foi et de leur langue.

A tous, et au nom de tous, nous disons: merci. LE PATRIOTE, qui eut l'honneur de lancer le projet que vous avez accueilli avec un si vif enthousiasme, ne saurait trouver de termes plus expressifs que cette simple parole du coeur à des hommes de coeur et qui dit tout: merci.

L'exemple superbe que viennent de donner les catholiques de langue française de la Saskatchewan, s'impose de lui-même à l'admiration de tous nos compatriotes des autres provinces. Il redira à tous que les plus grands sacrifices sont les plus nobles et les plus glorieux lorsqu'ils sont acceptés pour une belle et grande cause.

Nos Seigneurs les Evêques n'ont pas hésité à faire trêve à leurs accablantes occupations pour venir nous encourager de leur présence et nous apporter la lumière de leurs sages et précieux conseils,—Merci.

Notre distingué représentent dans le cabinet provincial, le sympathique procureur général de la Saskatchewan, n'a pas craint de quitter le travail absorbant de la session provinciale pour venir appuyer bravement les droits primordiaux de notre langue en Saskatchewan.—Merci.

Et quel dévouement n'a-t-il pas fallu à ces braves patriotes, qui nous sont venus de tous les coins de la province, jusque de l'extrême sud-est, à 400 milles d'ici?

La récompense, tous l'ont trouvée dans le beau et bon travail qui s'est accompli ici, et qui a permis d'asseoir solidement les bases d'une puissante organisation pour les nôtres dans l'Ouest.

Dieu l'a voulu. Le doigt de Dieu est là.



Faites-vous un présent d'une vue nouvelle pour Pâques. Venez et laissez-nous vous examiner les yeux de sorte que vous ayez exactement les verres qui vous conviennent sans aucune crainte.

PRIX SPECIAUX
$10.00 pour $7.50
$5.00 pour $3.50
$3.50 pour $2.00.

R. A. McRuer

Pharmacien-Opticien
34 Ave Provencher, St. Boniface

La Reine-Mere Alexandra est gravement malade

L'état de santé de la reine-mère Alexandra donne toujours les plus vives inquiétudes. L'illustre veuve d'Edouard VII souffre de la grippe de puis plusieurs jours, et ses médecins n'obtiennent pas le succès désiré.

Un service de navigation entre le Nord-Ouest et l'Angleterre

A une assemblée de tous les maires de la vallée de la rivière Rouge, tenue à Grand Forks on a tracé les grandes lignes d'un projet de navigation directe entre les villes du Minnesota, du Dakota-Nord et du Manitoba et Liverpool, par voie de la rivière Rouge et de la Baie d'Hudson.

Le maire R. D. Waugh, de Winnipeg, a été le principal orateur. Il a déclaré que le temps n'était pas loin où le Grand-Nord établirait une voie ferrée entre Winnipeg et Port Nelson, ce qui réduirait de 1,000 milles le trajet entre le Nord-Ouest et l'Angleterre Il a été décidé de tenir un congrès de navigation à Winnipeg, en juin prochain.

Le remède Chamberlain pour la toux à mérité sa grande réputation et son débit considérable par ses cures merveilleuses de rhumes, maux de gorge et croup. On peut s'y fier. Essayez-le. En vente chez M. R. A. Mc-Ruer.

En faveur du ne Temere

M. J. S. EWART, C. R., SE DECLARE EN FAVEUR DU DECRET "NE TEMERE."

M. J. S. Ewart, C. R., l'éminent jurisconsulte, se déclare fortement en faveur du décret "Ne Temere". M. Ewart professe la religion anglicane, mais il est d'avis que l'Eglise catholique été attaquée injustement.

En citant de copieux extraits du décret du Concile de Trente, M. Ewart fait ressortir les parties contradictoires du manifeste publié par l'Eglise d'Angleterre.

Il fait aussi une analyse de la confession de foi de Westminster pour prouver l'empiètement des autorités civiles sur les droits des Eglises

Vous devez juger un homme non par ce qu'il promet de faire mais par ce qu'il a fait C'est là l'épreuve. Le remède de Chamberlain pour la toux peut être jugé de cette manière, et il n'a pas de rival Tout en parlent avec les plus grands éloges. En vente chez R. A Mc-Ruer.

Soumissions

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et accompagnées d'un chèque accepté à un montant égal de cinq pour cent de la soumission seront reçues jusqu'au deux avril prochain pour la construction d'une maison d'école. On pourra prendre connaissance des plans et spécifications et obtenir les conditions de M. Eugène Dubuc, Ste-Anne.

On ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

S. B. MAGNAN,
Sec.-Trésorier.
Ste-Anne, Man

Hommes qui Souffrez des Rognons, Prenez les

PILULES MORO

Et vous vous Guérirez.

Autrefois, seuls les troubles urinaires, ceux de la vessie, étaient attribués à une maladie de rognons, mais aujourd'hui on a trouvé et aussi prouvé que presque toutes les maladies chez les hommes, ont leur commencement dans le mauvais fonctionnement de ces organes si importants.

Les rognons filtrent et purifient le sang. C'est là leur fonction.

Hommes, lorsque vos rognons sont faibles et fonctionnent mal, vous devez comprendre que votre santé sera vite affectée et que chaque organe, aussi affaibli, manquera à son devoir.

De fatals résultats surviendront bientôt si un traitement approprié est retardé et négligé.

Le mal de rognons irrite les nerfs, cause des étourdissements, rend les hommes inquiets, irritables et sans sommeil ; il donne une envie fréquente d'uriner pendant le jour et oblige à se lever plusieurs fois durant la nuit ; il produit des cercles noirâtres autour des yeux, cause du rhumatisme, de la gravelle, le catarrhe de la vessie ; il est toujours accompagné d'un mal sourd dans le dos, de douleurs dans les jointures, dans les muscles, de maux de tête violents, de mauvaises digestions et de troubles du côté du foie ; le teint devient terne et sombre et les symptômes se développent quelquefois de façon à faire croire à une maladie de coeur. L'homme ainsi atteint devient faible et dépérit rapidement.

Les Pilules Moro sont le meilleur remède pour les troubles des rognons ; elles donnent des forces et aident la nature dans ses fonctions.

Lisez le certificat qui suit. Les résultats que les Pilules Moro ont eus dans ce cas peuvent se répéter chez tous les hommes qui se sentent malades de la même façon.



M. JULES TALBOT, 192 rue Lowell, Lawrence, Mass

"Le mal de reins me faisait souffrir depuis dix ans lorsque j'eus recours aux Pilules Moro. J'avais essayé plusieurs remèdes qui n'avaient en rien amélioré ma santé. Loin de là, mes douleurs s'augmentaient de jour en jour et, ne pouvant plus tenir à l'ouvrage, je dus prendre un repos, rester deux mois sans travailler. C'est alors que je commençai l'usage des Pilules Moro qui m'étaient enseignées par des compagnons de travail. Pendant six mois je n'en ai pas manqué, et je me suis guéri. Comme je travaille fort, je prends encore des Pilules Moro de temps en temps pour maintenir mes forces et prévenir ces douleurs d'autrefois. Grâce à cela, depuis deux ans, je n'ai pas perdu de temps à l'ouvrage. J'ai maintenant une grande confiance dans ce remède que je me fais un plaisir de recommander, convaincu que je suis de son efficacité." — JULES TALBOT, 192 rue Lowell, Lawrence, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES — Hommes qui souffrez depuis longtemps, venez voir les Médecins de la Compagnie Médicale Moro ou écrivez-leur. Leurs consultations sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 pour six boites. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.



Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre-Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 19 avril 1912 pour le transport de la poste de Sa Majesté, le soumissionnaire devant s'engager à transporter la poste pendant quatre ans deux fois par semaine à chaque endroit, entre

LUNDAR et MINNEWAKAN

le contrat devant commencer au bon plaisir au Maitre Général des Postes.

Des avis imprimés renfermant plus amples renseignements concernant les conditions du contrat peuvent être examinés, et des blancs de formules obtenus aux bureaux de poste de Lundar et Minnewakan, ainsi qu'au bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste

W. W. McLEOD.
Inspecteur des Bureaux de Poste.
Winnipeg, Man., 8 mars 1912.



Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre-Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 19 avril 1912 pour le transport de la poste de Sa Majesté, le soumissionnaire devant s'engager à transporter la poste pendant quatre ans deux fois par semaine à chaque endroit, entre

ERIKSDALE et BREWSTERVILLE

le contrat devant commencer au bon plaisir du Maitre-Général des Postes.

Des avis imprimés renfermant plus amples renseignements concernant les conditions du contrat peuvent être examinés, et des blancs de formules obtenus aux bureaux de poste de Erikadale et Brewsterville, ainsi qu'au bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureaux de Poste.
Winnipeg, Man, 8 mars 1912.



Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre-Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi vendredi, le 26 avril 1912 pour le transport de la poste de Sa Majesté, le soumissionnaire devant s'engager à transporter la poste pendant quatre ans six fois par semaine à chaque endroit, entre

LUNDAR et la STATION LUNDAR

le contrat devant commencer au bon plaisir du Maitre Général des Postes.

Des avis imprimés renfermant plus amples renseignements concernant les conditions du contrat peuvent être examinés, et des blancs de formules obtenus au bureau de poste de Lundar, ainsi qu'au bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureaux de Poste.
Winnipeg, Man., 15 mars 1912

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.

Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi vendredi le 19 avril 1912 pour le transport de la poste de Sa Majesté, le soumissionnaire devant s'engager à transporter la poste pendant quatre ans deux fois par semaine à chaque endroit, entre

ERIKSDALE et PINE VIEW
via COWDERY

le contrat devant commencer au bon plaisir du Maitre-Général des Postes.

Des avis imprimés renfermant plus amples renseignements concernant les conditions du contrat peuvent être examinés, et des blancs de formules obtenues aux bureaux de poste de Eriksdale, Cowdery et Pine View, ainsi qu'au bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureaux de Poste.
Winnipeg, Man., 8 mars 1912.

Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre-Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi vendredi le 19 avril 1912 pour le transport de la poste de Sa Majesté, le soumissionnaire devant s'engager à transporter la poste pendant quatre ans deux fois par semaine à chaque endroit, entre

MONA, et THE NARROWS via OAT LAND, DOG CREEK et SIGLUNES

le contrat devant commencer au bon plaisir du Maitre-Général des Postes.

Des avis imprimés renfermant plus amples renseignements concernant les conditions du contrat peuvent être examinés, et des blancs de formules obtenues aux bureaux des postes de Mona, Oat Land, Dog Creek, Siglunes et The Narrows, ainsi qu'au bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste,

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureaux de Poste.
Winnipeg, Man., 8 mars 1912.

Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi vendredi le 19 avril 1912 pour le transport de la poste de Sa Majesté, le soumissionnaire devant s'engager à transporter la poste pendant quatre ans deux fois par semaine à chaque endroit entre

LUNDAR et MARY HILL

le contrat devant commencer au bon plaisir du Maitre Général des Postes.

Des avis imprimés renfermant plus amples renseignements concernant les conditions du contrat peuvent être examinés, et des blancs de formules obtenus aux bureaux des postes de Lundar et Mary Hill, ainsi qu'au bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureaux de l'Inspecteur des bureaux de Poste.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureaux de Poste.
Winnipeg, Man., 8 mars 1912.

ROBLIN HOTEL

O. ROY Proprietaire

Le meilleur Hotel Canadien de Winnipeg. Les personnes de langue française sont sures de trouver chez nous d'excellentes chambres, une cuisine parfaite et un service irréprochable.

$1.50 par jour

Phone Garry 572. 115 Rue Adelaide
Winnipeg

OMNIBUS GRATUIT A TOUS LES TRAINS

LE DIAMANT

Ne perd pas sa valeur et est toujours un Diamand.

Nos Bagues de Fiançailles montées en Diamant sont le meilleur placement que vous pouvez faire.

PRIX: $25.00 a $50.00
$150.00 a $500.00

Porte & Markle

BIJOUTIERS
300-302 Ave. du Portage,
Winnipeg, Man.

Notice to Creditors

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF JOSEPH BOIS

Notice is hereby given, pursuant to the provisions of the Manitoba Trustees Act, that all creditors of and all persons having claims against the estate of the said Joseph Bois deceased who died at the village of Letellier, in the Province of Manitoba on or about 19th) Nineteenth day of December, in the year of Our Lord One Thousand Nine Hundred and Seven, and administration of whose estate was granted to the National Trust Company, Limited, by the Surrogate Court of the Eastern Judicial District for the Province of Manitoba, are hereby required to send by post prepaid or delivered to the said National Trust Company, Limited at Winnipeg, in Manitoba, on or before the first day of May A.D, 1912, their Christian and Surname, addresses and descriptions, with full particulars in writing of their claims and statements of their accounts, and the nature of the security, if any, held by them, duly verified by Statutory Declaration; and take notice that after the said First day of May A. D., 1912., the said National Trust Company, Limited, will proceed to administer the assets of the said deceased among the parties entitled thereto, having regard only to the claims of which they shall then have notice; and that they will not be liable for the said assets or any part thereof so distributed, to any person or persons of whose name notice shall not have been duly received by them at the time of such distribution.

Dated at Winnipeg, this twentieth day of March, A. D. 1912.

NATIONAL TRUST CO., Limited
Administrators.

Per DUBUC & BEAUPRE
Solicitors.

27-28 Canada Life Bldg., Winnipeg
Manitoba

Shiloh's Cure

QUICKLY STOPS COUGHS, CURES COLDS, HEALS THE THROAT AND LUNGS. 25 CENTS

BY RAIL, STEAM LAKE, WALMORE'S GUIDE

Hotel St.George

Coin des rues Dumoulin et St. Jean
SAINT-BONIFACE

Cet hôtel est de première classe; la table et les chambres sont des mieux surveillées. Une écurie est attachée à l'hôtel. Une visite est sollicitée.

TELEPHONE MAIN 4870.
CLOVIS DESAGNE, Prop.

M. Arthur Jacques

A l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert un magasin d'épiceries au coin des rues Langevin et Cathédrale, Saint-Boniface, et invite le public à venir lui faire une visite.

Toutes les marchandises seront de première qualité.

SPÉCIALITÉ : Beurre et oeufs frais toujours en main.

N'oubliez pas l'endroit.

Coin Langevin et Cathedrale

Telephone Main 367. SAINT-BONIFACE

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du futur colon,

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frere ou sa soeur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entree du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir a préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Charbon et Bois de Chauffage

J. T. Clement

A l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert une nouvelle Cour à Bois, 17 Rue Aulneau, à des prix réduits.

Prompte livraison dans toutes les parties de la Ville.

Vos commandes sont sollicitees

Boite de Poste No 1
Telephone 3054

Le Pain CANADA

AUSSI BON QUE SON NOM

Si vous voulez avoir le meilleur pain sur votre table à chaque repas, demandez

LE PAIN CANADA

On n'emploie pour le faire que les meilleures substances; il est fait par des experts boulangers, est surveillé soigneusement depuis la farine jusqu'à sa sortie du four. Téléphonez Sherbrooke 680 et on vous le délivrera à votre porte pour 5c le pain.

Shiloh's Cure

STOPS COUGHS HEALS THE LUNGS PRICE, 25 CENTS

Librairies Keroack

52 RUE DUMOULIN,
St. Boniface.

No. 227 RUE MAIN
Winnipeg.
Vis-à-vis la rue Sainte-Marie

TELEPHONE Main 8140

EN GROS ET EN DETAIL

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeteries, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous avons le meilleur choix de cartes postales illustrées.

Remises spéciales aux communautés religieuses, commissaires et instituteurs.

Les ordres par la poste sont promptement exécutés.

M. KEROACK

CHAQUE ALLUMETTE D'EDDY S'ALLUME BIEN

Quand vous frottez une allumette d'Eddy, elle s'allume toujours aisément et brûle tranquillement avec une flamme douce et régulière.

CES ALLUMETTES

Sont faites avec les meilleurs matériaux, les machines les plus perfectionnées et par des ouvriers compétents.

LES ALLUMETTES D'EDDY SONT TOUJOURS DE PREMIERE QUALITE

En vente partout par les bons marchands.

The E. B. Eddy Co. Limited HULL, QUEBEC Canada

Fabriquent aussi les seaux et cuvettes en bois

MUR EN PLATRE

Un mur en plâtre, pour être satisfaisant doit donner une maison chaude en hiver et fraiche en été . . .

La Planche "Plaster"

et la marque "EMPIRE" employées suivant les spécifications vous donneront satisfaction. Nous vous enverrons avec plaisir de la littérature annonce.

MANITOBA GYPSUM CO. Ltd., Winnipeg, Man.

MANITOBA

La Terre des Bonnes Occasions

Voici seulement quelques-uns des avantages offerts par la province de Manitoba, prouvant que ceux qui désirent améliorer leur condition devraient chercher à s'établir dans son territoire

POUR LE FERMIER.

La fertilité du sol et ses conditions de climat ont donné à la province de Manitoba une renommée mondiale comme productrice du blé dur No. 1.

Aux fils de ces fermiers, la province de Manitoba offre une éducation agricole gratuite dans un collège agricole comme on n'en trouve pas de meilleur sur tout le continent américain.

POUR L'ARTISAN ET LE TRAVAILLEUR

Il y a des industries florissantes dans plusieurs villes qui progressent rapidement et le travail est bien payé dans toutes les branches de métier qui demandent de l'habileté ou non. Il y a une demande illimitée pour le travail.

POUR LE FINANCIER

Il y a du pouvoir électrique abondant à de bas prix pour les manufactures ou autres objets. Des terres fertiles. Des ressources naturelles variées et illimitées. Des facilités de transport suffisantes. Des villes nouvelles se développant rapidement. Tout cela offre au talent, au capital et à l'énergie des occasions et des rapports nulle part égalés et au-dessus des espérances les plus élevées.

Nous vous invitons tous à venir partager notre prospérité continue et notre grandeur future.

Pour plus d'informations adressez-vous à :

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration
Winnipeg, Manitoba



AGENT POUR LA
FAMEUSE MACHINE
A Ecremer
LA NATIONALE

La meilleure
La plus simple
La moins dispendieuse
La plus facile a operer

ALLAIRE & BLEAU

AVENUE TACHE, · ST. BONIFACE

Vous trouverez à notre établissement une ligne complète de Quincailleries, Ferronneries, Ferblanteries, Granites, Blanc émaillé, Huile de Charbon, Huile à Machine, Poêle à Cuisine Papier à Bâtisse Blanc et Goudronné, Outils de ferme, Harnais Double et Simple. Nous avons les peintures, préparées de Sherwins Williams ainsi que leur Blanc de Plomb et les Vernis qui sont sans contredit les meilleurs du continent Américain.

Broche Barbelée, à des prix défiant toute compétition, Corde a lieuse (Binder Twine).

Ferblanterie attaché à l'établissement, Montage de Tôle et Posage de Fournaise à air chaud.

Assortiment de Meubles, etc. Couchettes en fer, Matelas, etc.

AGENTS D'ASSURANCES CONTRE LE FEU

ALLAIRE & BLEAU

ST-BONIFACE

Concert Couture

Nous félicitons de tout coeur notre ami Camille Couture du splendide *recital* auquel il avait convié le public, lundi soir, au Manitoba Hall. Le public savait à l'avance qu'il serait bien servi puisqu'il a rempli le vaste hall en entier.

Les étoiles du concert ont été naturellement mademoiselle Olga Simonson et mademoiselle M. Barrack. Ces deux élèves de M. Couture sont déjà des virtuoses d'une maitrise admirable. Depuis longtemps on les applaudit sur la scène et dans les salons.

Mademoiselle E. Couture et monsieur Jacques Prendergast de Saint-Boniface ont figuré dans un ensemble de seize violons.

La chronique musicale de Winnipeg ne manquera pas de signaler ce concert comme l'un des meilleurs qu'ait donné M. Couture,—comme l'un des meilleurs concert d'élèves qu'on ait aussi donné à Winnipeg.

M. Couture est un bon violoniste, mais il est aussi un bon professeur.

Hospice Tache

Les orphelins de l'hospice Tache ont donné vendredi dernier une très intéressante séance.

On s'est rendu en foule à l'hospice pour encourager cette belle et noble institution.

En Angleterre.

La grève des mineurs n'est pas encore terminée. C'est une catastrophe effrayante et qui se décompose en des malheurs variés: perte de salaire pour les ouvriers, paralysie du commerce de l'Angleterre, souffrances causées par la faim chez le peuple, effarement des capitaux, désordres avec effusion de sang dans plusieurs centres miniers. Dans l'espérance de *casser* la grève le gouvernement Asquith fait adopter une loi garantissant un salaire minimun aux mineurs. Cette loi est très diversement appréciée.

Perspective d'une greve generale aux Etats-Unis

New York, 25—Les représentants des ouvriers des mines de charbon anthracite ont soumis aux patrons leurs demandes. Ils veulent une augmentation de salaire dans la proportion de 20 pour cent, la reconnaissance de l'union, et une plus courte journée de travail. Les patrons disent que les ouvriers sont trop exigeants. Si la grève est déclarée, 175,000 mineurs chômeront.

Le nouveau drapeau americain

DEUX ETOILES VONT Y ETRE AJOUTEES. — L'INAUGURATION EN AURA LIEU LE 4 JUILLET PROCHAIN

Washington, —La département de la marine vient de lancer un ordre officiel pour le changement des étoiles sur le drapeau national et l'Union Jack employé par la marine, deux nouvelles étoiles devant être ajoutées.

Le changement qui aura lieu le 4 juillet prochain comporte l'arrangement suivant: 48 étoiles seront placées sur chaque drapeau, par six rangs de huit. Chaque étoile correspondant verticalement avec celles des autres rangs.

Cette disposition a été recommandée par la commission de l'armée et de la marine et approuvée par le président Taft.

Les enfant sont très exposés à contracter les maladies contagieuses quand ils ont des refroidissements. La toux acre, la diphtérie, la fièvre scarlatine et la consomption sont des maladies que les enfants contractent souvant quand ils ont le rhume. C'est pour cette raison que les médecins mettent leurs patients en garde contre les rhumes. Pour guérir ces rhumes vous ne trouverez rien de supérieur au remède de Chamberlain pour toux. On peut toujours s'y fier; il est sûr, et agréable à prendre. En vente chez R. A. Mc-Ruer.

Chez Nous et Autour de Nous

—M. A. Lecomte, de Chicago, neveu de M. Joseph Lecomte, est en visite ici.

—On demande quelques lots à St-Boniface, bâtis ou vacants. S'adresser à nos bureaux.

—On demande une servante. S'adresser à Madame J. A. Marion, No. 85, rue Dumoulin, St-Boniface.

—On demande une jeune fille de cuisine. S'adresser à Madame C. Dégagné, hotel St-George, St-Boniface.

—Mission cette semaine à la Cathédrale. Les sermons sont donnés par le R. P. Proulx, S. J. de Fort William.

—Il y a déjà pour plus de $2,000,000 de permis de construction accordés par la ville de Winnipeg, ce printemps.

—MM. J. H. Bonin et Pierre Dégagné ont ouvert un bureau d'agents d'immeubles à St-Boniface, Avenue Provencher.

—A VENDRE—80 pieds sur l'Avenue Provencher et 4 lots de 50 pieds sur la rue DesMeurons. Facilité de paiement. S'adresser à Auguste Gay, 71 rue Masson.

Vous pourrez en toute assurance dire adieu à la constipation si vous employez les tablettes Chamberlain. Beaucoup de personnes ont été guéries définitivement par ce remède. En vente chez R. A. Mc-Ruer.

—Au Theatre Walker, cette semaine, comedie, "Get-Rich-Quick Wallingford". Les trois premiers soirs de la semaine prochaine, "Mutt and Jeff", la fin de la semaine par Henry Woodruff, dans "The Prince of to night". Le festival musical commencera le 8 avril par l'Orchestre—symphonie de Minneapolis

Menace de Conflit entre la France et L'Espagne

Paris, 25 —Les négociations franco-espagnoles, relatives au Maroc, seront peut-être interrompues. La plupart des journaux disent que si l'Espagne ne se montre pas plus conciliante, une rupture entre les deux pays se produira bientôt. M. Poincaré, président du conseil des ministre, a discuté la situation avec l'ambassadeur d'Espagne.

Une reponse typique!

Au Sénat le sénateur Cloran et le sénateur Choquette ont cru remarquer une divergence entre les paroles du sénateur Lougheed et la déclaration du premier ministre à la Chambre des Communes au sujet de la loi navale.

Le sénateur Lougheed, qui représente le gouvernement à la Chambre Haute, a engagé les deux sénateurs libéraux à se convaincre qu'ils étaient dans une profonde erreur!"

Beaucoup de rhumatisants ont été agréablement sur pris par le prompt soulagement qu'ils ont éprouvé en appliquant l'onguent Chamberlain sur la partie malade. Pas un cas de rhumatisme sur dix exige un traitement interne. Cet onguent est En vente chez R. A. Mc-Ruer.

Téléphone Main 3823 B. de P. 2113

Quand Vous hetez un Piano	Considerez ce que vous avez

Vous avez dans le

Piano De Villers

Un son remarquable, une caisse artistique, les meilleurs matériaux, l'ouvrage de vrais experts et il vous est vendu à un

PRIX MODERE

DE VILLERS PIANO MAISON Canadienne-française

Salle de vente, 269 York Ave., Winnipeg

Canadian Northern Hotel

S. STOCKHAMMER, Prop.

Coin de l'Ave. Taché et de la rue Dumoulin

Tél. Main 2956. ST-BONIFACE

Cet hôtel a été entièrement remis à neuf. Premier choix de Vins, Liqueurs et Cigares—Pension de première classe.

PRIX MODÉRÉS

Quelques Femmes Instruites par l'Expérience et Parfaitement Remises, Proclament l'Efficacité des

PILULES ROUGES.



Mme H. HARELLE

Pendant les sept premières années de mon mariage je fus très faible et presque toujours malade. Plusieurs maladies accidentelles, qui s'étaient succédé, me laissaient de plus en plus débile, abattue, découragée, et j'étais bien peinée de ne pouvoir garder d'enfants. J'écrivis aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine pour leur demander ce qu'ils pensaient de mon cas et de quelle manière je pouvais l'améliorer. Leur réponse fut encourageante et c'est avec gratitude que je me rappelle tout le bien qu'ils m'ont fait. J'ai pris les Pilules Rouges, comme ils me l'avaient conseillé, et, un an après j'avais le bonheur de posséder un gros garçon qui a trois ans maintenant et qui se porte bien. C'est dire que ma santé s'est améliorée. Oui, les Pilules Rouges m'ont fortifiée, réconfortée, ont ramené ma gaieté naturelle et enfin m'ont parfaitement rétablie. — Mme H. HARELLE, 51 Cabot, Holyoke, Mass.

Mme NAP. DEGUIRE.

"Je jouis aujourd'hui d'une bonne santé et en suis d'autant plus heureuse que, depuis mon mariage j'avais toujours été trainante et souffrante. Trainante parce que les forces me manquaient, que mes jambes tremblaient et pliaient sous moi, que ma tête tournait et que ma vue se troublait lorsque je me donnais un peu de mouvement. Des hémorragies me tenaient immobile quinze jours sur trente, ne me laissant aucune chance d'augmenter en vigueur, et beaucoup de douleurs m'empêchaient de reposer. Des deux médecins qui m'ont traitée, aucun n'a pu me guérir. L'un d'eux voulait même me conduire à l'Hôpital. En dernier lieu, je me suis adressée aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui ont tout de suite trouvé le traitement qu'il me fallait. J'ai été quelque temps sous leurs soins, suivant bien les conseils reçus et prenant régulièrement les Pilules Rouges. J'ai été soulagée en peu de temps ; mes forces sont revenues et ma santé s'est parfaitement rétablie. Quelques mois après j'étais la mère d'un gros bébé que je souhaitais depuis longtemps." — Mme NAPOLEON DEGUIRE, 266 rue Champlain, Montréal.

La grande faiblesse, le surmenage, la pauvreté du sang sont, chez les femmes, la cause de beaucoup de malaises, tels que maux de tête, étourdissements, palpitations de coeur, douleurs dans le dos, époques douloureuses et irrégulières, accidents, etc.

Pour que les organes en général fonctionnent bien, il faut que le sang soit riche et pur. Si le sang contient des matières nuisibles ou inutiles, alors la femme s'affaisse de plus en plus, son teint jaunâtre reflète aussi bien sa tristesse que son mal, car, quelle est celle qui peut sourire lorsqu'elle se sent la tête lourde, lorsque son dos la fait atrocement souffrir? Comment peut-elle se sentir alerte après une nuit d'insomnie et de migraine? Peut-elle être joyeuse quand, à tout instant, son coeur bat éperdument?

Les Pilules Rouges assistent la femme dans toutes les épreuves de sa vie. Elles sont d'un grand secours pour la jeune fille dans la période de la croissance, lui facilitant un développement sans accident; elles donnent à la mère de famille la vigueur nécessaire pour remplir ses devoirs nombreux; elles font disparaitre les vertiges, chaleurs à la tête, engourdissements des extrémités et tous les troubles qui surviennent chez les femmes sur le retour de l'âge, lui permettant de traverser sans accident cette période critique de la vie et lui assurant une vieillesse heureuse et prolongée.

Les Pilules Rouges sont infaillibles contre les maladies particulières de la femme, maladies qui exigent un remède ayant une action aussi directe sur les organes que sur le sang.

Beaucoup de femmes ont fait l'expérience des Pilules Rouges; nous rapportons les témoignages de quelques-unes d'elles.

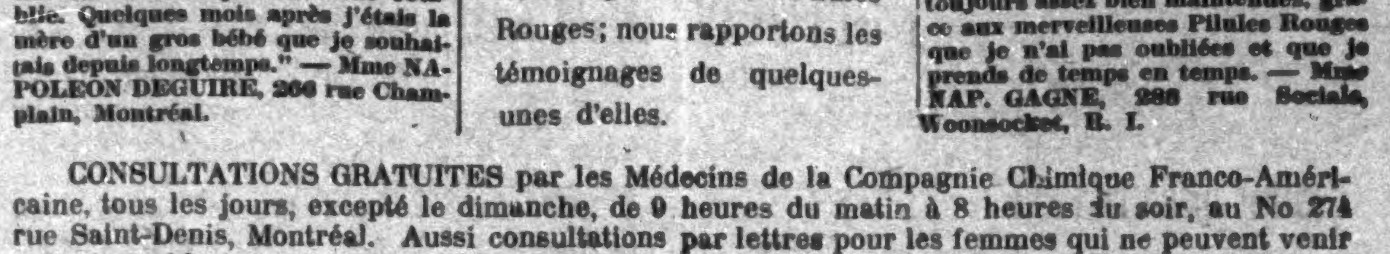
Mme J. BELLEMORE.

Depuis longtemps, je me sentais très faible et mon ouvrage me causait une fatigue qui n'était pas naturelle. Je voyais bien, et tout le monde me le disait, que j'avais mauvaise mine et que je devais être malade. Lorsque je me pressais, j'étais tout de suite essoufflée et prise d'étourdissements. C'était une vraie souffrance pour moi de monter un escalier. On me disait que je manquais de sang et que je devais faire attention; mais malheureusement les médicaments que j'avais pris ne me faisaient rien. Enfin, j'ai consulté les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et j'ai pris des Pilules Rouges qui m'ont absolument rendue à la santé. Grâce à elles, j'ai recouvré l'appétit et les belles couleurs; mes forces sont revenues et je sens un sang vigoureux circuler dans mes veines.

Depuis que je prends des Pilules Rouges, j'ai eu un bébé qui est gros et gras et dont le monde admire l'excellente mine. — Dame JOS BELLEMORE, 256 Cheveer, Lowell Mass.

Mme NAP. GAGNE.

J'avais dix-huit ans et j'étais faible, faible; je souffrais de maux de tête, de douleurs dans le dos et les côtés. Je me sentais sans courage, triste, abattue et si peu capable du moindre effort que souvent je restais au lit. Des irrégularités aggravaient encore mon état et donnaient à tout le monde la pensée que j'étais sur la route fatale de la consomption. Plusieurs médecins m'avaient soignée et je n'étais pas remise. Ma famille voulut un jour me faire prendre les Pilules Rouges; ce fut mon salut. J'en avais à peine employé huit boites que je me sentais toute revenue. Quelques semaines après je jouissais d'une bonne santé. Je suis mariée maintenant et mère de famille; mes fatigues sont nombreuses, mais mes forces se sont toujours assez bien maintenues, grâce aux merveilleuses Pilules Rouges que je n'ai pas oubliées et que je prends de temps en temps. — Mme NAP. GAGNE, 288 rue Sociale, Woonsocket, R. I.



CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boites de 50 pilules portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées :

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.



BEBE TANGUAY

Comment soulager les enfants? Avec **LE SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE**

J'ai donné bien souvent à mes enfants le SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE et c'est celui qui, selon moi, est le meilleur. Il calme les douleurs, favorise le sommeil, enfin assure le bien-être. — Mme ARTHUR TANGUAY, 204 rue LaSalle, Montréal.

Mère, ne laissez pas votre enfant souffrir inutilement; ne le laissez pas pleurer et passer des nuits sans dormir. Donnez-lui du SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE, il n'y a rien de meilleur.

Mais, défiez-vous, il y a des imitations de ce sirop, et pour être sûre d'avoir le véritable, voyez si la signature, en rouge, du Dr J. EMERY CODERRE est bien sur chaque bouteille.

En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 25 cts la bouteille.

Charette, Kirk Co, Ltd,

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES.

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie
Ventilation
Chauffage
A
Vapeur
Eau Chaude
ET
Air Chaud



Couvertures
EN
Tôle et Gravois
Corniches
Plafonds en Metal
ET
Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du Petit Séminaire de Saint Boniface,

Attention particuliere pour Eglises, Couvents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7318 510 RUE DESMEURONS Boite de Poste 175

Banque d'Hochelaga

CAPITAL AUTORISE, $4,000,000
CAPITAL entièrement versé $2,500,000
FONDS DE RESERVE..... $2,650,000

DIRECTEURS :

Hon. J. D. Rolland, Président.
Robt. Bickerdike M. P. P. V. Pres.
J. A. Vaillancourt, A. Turcotte, E. H. Lemay, J. M. Wilson, Hon. F. L. Béique, C. R.
M. J. A. Prendergast Gérant Général.
F. G. Leduc, - Gérant.
O. E. Dorais, Inspecteur.
E. E. Vidricaire, Asst.-Gérant.

BUREAU PRINCIPAL,
RUE ST. JACQUES, - MONTREAL

Succursales :

MONTREAL: Rue Ste Catherine Centre; Rue Ste Catherine Est; Rue Notre-Dame Ouest; Hochelaga; Pointe Saint-Charles

MONTREAL: Maisonneuve; Mont Royal et St. Denis; St. Louis, Mile End.; DeLorimier.; St. Edouard.; Emard.

Joliette P. Q.	St Henri P. Q.
Louiseville P. Q.	St Jérome P. Q.
Québec P. Q.	Trois-Rivières P. Q.
Québec St. Roch P. Q.	Valleyfield P. Q.
Sorel P. Q.	Vankleek Hill Ont.
Sherbrooke P. Q.	Verdun. P. Q.

Farnham, P. Q.
Laprairie, P. Q.
L'Assomption, P. Q.
St. Hyacinthe, P. Q.
St. Jacques l'Achigan, P. Q.
Berthierville, P. Q.
Viauville, P. Q.

Winnipeg, Man. { 437 rue Main. / Ave Higgins.
Saint-Boniface, Man
St. Pierre, Man.
Edmonton, Alberta,

Département d'épargne—Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépots d'épargne.

EMET des "Lettres de crédit Circulaires" pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ACHETE, traites, or argent et billets de banques des pays étrangers et VEND des chèques sur les principales villes du monde.

AGENTS EN ANGLETERRE : The Clydesdale Bank, Ltd., Crédit Lyonnais Comptoir National d'Escompte

AGENTS EN FRANCE: Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial.

E. BELAIR, Gerant pro tem., Winnipeg

J.H.N. LEVEILLE, Gérant pro tem. Succ. de Saint-Boniface.

Decoration d'Eglises et d'Appartement

F D. Pambrun

ENTREPRENEUR A ST. BONIFACE

Peinture et Polycrôme de statue, imitation de faux bois et marbres, tapisserie peinture et vitrerie. Travaux de bâtiment en tout genre

Polissage et Vernissage de meuble à l'atelier

NO. 381 Rue ST. JEAN-BAPTISTE

Soumission sur demande s'adresser au

NO. 55 RUE AULNEAU.

BOITE DE POSTE 153.



DES CARGAISONS

de bois de service de toutes sortes, pour tous les usages, peuvent être obtenues à nos cours où les contracteurs et constructeurs feront bien de venir acheter leur bois.

OUVRAGE DU DEDANS OU DU DEHORS

Notre bois est bien sec, soit dur ou mou il est coupé dans toutes les grandeurs et prêt à délivrer. Prix très modérés.

LePage Lumber Co

Cour et Bureau: 239 Provencher
Saint-Boniface, Man.
Tel. Main 1364 - B. de P. 94

ECURIE DE LOUAGE De M. Denis D'Acust

161 et 163 Rue Garry

M. Dujardins informe ses amis et le public qu'il a reçue d'Ottawa une magnifique voiture pour mariages et autres cérémonies spéciales. Vû le prix énorme de cette voiture elle coûtera un peu plus chere que les autres pour la faire sortir.

J. DUJARDINS, Prop.
Téléphone 141.



LE véritable et SEUL authentique MEFIEZ-vous des IMITATIONS VENDUES d'après les MERITES du LINIMENT MINARD

MINARD'S LINIMENT Co. LTD

Shiloh's Cure
STOPS COUGHS HEALS THE LUNGS PRICE, 25 CENTS

Ils sont Nombreux les Clients

à qui nous avons fait réaliser de jolis bénéfices.

Si vous avez des Lots et Terrains à vendre

Nous obtiendrons pour vous le meilleur prix du marché.

SI vous voulez doubler votre argent en le plaçant dans des syndicats de spéculation ou en achetant des propriétés dont la valeur doublera dans un court délai, adressez-vous à M. DeGagné ou à M. Bonin, à notre nouveau bureau,

62 Avenue Provencher, St-Boniface

Lots et bâtisses à vendre, à Winnipeg, St-Boniface, Transcona, St-Vital et St-Norbert. Terrains à vendre sur le prix de l'acre, à l'Est de St-Boniface. St-Norbert et St-Vital.

BONIN & DEGAGNE

ATTENTION ! ! !

Nous avons l'honneur de vous annoncer, qu'en vertu de la fête de Pâques qui approche, nous ferons une

GRANDE VENTE

A Offres Speciales pour 10 Jours seulement

Commencant Vendredi, 29 Mars et finissant Mardi, 9 Avril.

Nos offres sont véritables, et justes dans la bonne saison.

Notre assortiment est le plus complet et le plus élégant jamais vu à St-Boniface.

Donc, nous vous conseillons de venir nous faire une visite et de faire vos achats pour vos besoins de fête chez nous, car nous vous offrons l'occasion d'épargner de l'argent sur des articles absolument nécessaires à présent.

La Maison Blanche 31-33-35 Ave. Provencher, St-Boniface

"Abonnez-vous au "MANITOBA"